

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Bibliothèque du
Parlement.

Vol. II.

MONTREAL, MAI 1879.

No. 4

La Société de Colonisation du Diocèse de Montréal.

Sa Grandeur Mgr. de Montréal vient de donner son concours le plus complet à une œuvre nationale, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. On sait que de tous temps, les progrès de la colonisation dans notre pays ont toujours été en proportion des secours religieux donnés aux colons. Partout où le prêtre missionnaire établit sa chapelle dans la forêt, elle est bientôt entourée par les meilleurs colons, dans un rayon de plusieurs lieues. Aujourd'hui, comme autrefois, le colon canadien demande d'abord les secours, l'appui, et les consolations de la religion. Et, pour que la prospérité ne se fasse nulle part attendre, il suffit d'ouvrir des chemins, quelque rabeux qu'ils soient, qui permettent de pénétrer au cœur de la colonie : la chapelle. Enfin, il faut des arpentages, afin que le colon soit tranquille au sujet de la propriété qu'il aura à couvrir, toute entière, de ses sueurs et, quelque fois même, de son sang. Réunir ces trois éléments de succès, la chapelle, le grand chemin et les arpentages, dans des terres propres aux défrichements, c'est assurer le succès le plus complet de la colonisation dans notre Province. Voilà ce qu'ont bien compris les hommes vraiment patriotiques, et remplis de dévouement, qui viennent de jeter les bases de la société de colonisation du diocèse de Montréal, et c'est ce qu'ils ont déjà commencé, au moyen d'une organisation qui nous semble parfaite. Pour les détails de cette organisation on pourra s'adresser à M. l'abbé E. Moreau, Chanoine, à l'Evêché de Montréal.

Chacun des curés, sous la direction immédiate de l'Evêque du diocèse, est chargé de l'organisation d'un *cercle* dans sa paroisse, composé des meilleurs citoyens, des hommes les plus dévoués, dans le but d'organiser les membres de la nouvelle société par dizaines et aussi par centaines, puisqu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour être membre. En effet, la souscription n'étant que de dix centins par personne, par année, quelle est celle qui ne trouvera pas, dans le courant d'une année entière, cette légère obole. Il suffira donc d'y mettre un peu de bonne volonté pour arriver à enrôler, dans la nouvelle société, tous ceux qui ont du cœur et de la charité. Bien que cette œuvre soit diocésaine, tous sont invités à profiter des avantages de la société; nous osons donc exprimer l'espoir qu'elle ne se bornera pas uniquement au diocèse de Montréal, puisqu'elle intéresse absolument toute la Province. En effet, n'y a-t-il pas partout, dans nos campagnes, un trop grand nombre de familles respectables qui voient venir le temps où il leur faudra ou mendier leur pain, ou se diriger vers nos villes, qui sont déjà encombrées outre mesure, ou bien, ce qui peut être plus triste encore, se décider à tourner le dos au clocher du village, aux lieux qui les ont vu naître, et à prendre le chemin de l'exil. C'est donc faire la plus belle et la plus méritoire des charités que de faciliter l'établissement dans nos terres vierges de tous ceux qui sont cultivateurs par profession, et qui en ont encore la force et les

moyens, mais qui se sentent trop à l'étroit dans nos vieilles paroisses. C'est surtout à ces nombreux cultivateurs, pères de plusieurs fils, mais dont la propriété suffit à peine à l'établissement d'un seul, que nous conseillons d'aller, au plus tôt, visiter les nouvelles paroisses, en voie de formation. Si, comme nous avons tout lieu de le croire, ils y trouvent les terres qui leur conviennent, ils n'auront plus qu'à vendre de leur mieux leur petite terre, ce qui leur permettra d'acheter et de s'établir largement sur une bonne terre vierge, qui suffira amplement à l'établissement futur de chacun des enfants.

Nous avons le ferme espoir que, par tout le pays, l'on s'entendra pour aider du mieux possible ce mouvement que Mr. Labelle, curé de St. Jérôme a commencé depuis plusieurs années déjà et qui, aujourd'hui, prend la forme d'une œuvre diocésaine. Il suffira de la faire réussir ici pour que l'expérience acquise profite bientôt à tout le reste de la Province.

En terminant, que l'on nous permette une réflexion; il nous semble voir, dans cette organisation de *cercles*, dans chaque paroisse, sous la direction immédiate du Curé, et sous la surveillance de l'évêque diocésain, une idée plus que lumineuse, une idée vraiment Providentielle. Quand les hommes les plus dévoués dans chaque paroisse se seront réunis autour de leur pasteur, par un motif de charité, le bon Dieu ne manquera pas de les en récompenser, d'une manière palpable, en leur inspirant une nouvelle charité, mais celle-là à leur profit personnel, comme à celui de la paroisse toute entière. Après avoir songé aux colons, on ne manquera pas de parler d'agriculture, de discuter ce que le colon doit faire pour ne pas épuiser sa terre. De ces discussions naîtront naturellement les questions agricoles qui sont de nature à améliorer l'agriculture dans la paroisse elle-même. En disant ainsi sur les divers intérêts de l'agriculture, on s'animera de bonnes pensées, on s'entraidera par des conseils utiles, et bientôt, l'agriculture bénéficiera à un degré surprenant, à la suite des bonnes inspirations que l'on aura prises au *cercle*.

Que Dieu bénisse donc cette œuvre, de toutes ses bénédictions!

Extrait du Manuel d'Agriculture Pratique.

80. AMEUBLIR. — Chacun sent la folie qu'il y aurait de jeter une bonne semence dans le chemin. Quelle que soit la richesse naturelle de la terre, cette semence, après avoir germé, périrait parce qu'elle ne pourrait faire pénétrer ses racines dans le sol. D'un autre côté, un seul grain d'avoine, ou de blé, semé dans un jardin bien engraisé et profondément ameubli, nous rendra souvent 300 pour 1. Je vous le demande, nos champs sont-ils si bien ameublés qu'ils ressemblent en cela au jardin; ou ne se rapprochent-ils pas plutôt du grand chemin?

81. Voulez-vous ameublir? Vos terres étant parfaitement égouttées, labourez soigneusement, faites des sillons droits, d'égale épaisseur sur toute leur longueur; approfondissez la couche de terre que vous voulez ameublir, à mesure que vous